



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 1 - SAISON 2023/2024 Réunion plénière du vendredi 18 août 2023

Préside	Jean-François AUBRY
Présents	Maxime KANDEL, Michel MICHAUT, Richard PIOT
Excusés	Stéphane CAPUT, Maxime COUSIN, Didier GUIOLARD, Jérémy MAILLARD, Aurélien NAPLOSZEK
Assiste	Eddy CANTONNET (réfèrent pôle arbitrage CoDir)

Le président, avant de passer à l'ordre du jour, rappelle que chaque membre de la commission est soumis à un strict devoir de réserve concernant les délibérations et les décisions de la commission. Il lui est donc interdit de divulguer la teneur des débats au sein des réunions.

Puis, après ce préambule, il souhaite la bienvenue à **Eddy CANTONNET** qui assiste à cette réunion en tant que réfèrent du pôle arbitrage au Comité Directeur du district.

1. PV de la réunion plénière du 30 juin 2023.

Le PV de la réunion du vendredi 30 juin 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rassemblement de début de saison.

L'organisation du rassemblement de rentrée est finalisée pendant cette séance de travail. La répartition des tâches et le rôle de chacun ont été définis et approuvés.

La matinée sera consacrée aux tests physiques ainsi qu'à différents ateliers aussi bien physiques que théoriques proposés par **Christophe ADAM** (CTA LGEF) qui nous fera l'honneur de sa présence durant cette journée. S'en suivra le repas de midi pris en commun dans la salle des fêtes de Jonchery, puis l'après-midi se déroulera avec les consignes des membres de la commission, des tests théoriques et des remises des diplômes et récompenses.

Une fois le contenu du rassemblement validé par la commission, Jean-François nous présente son déroulé complet remanié.

Afin de mieux préparer les arbitres à cette grande réunion, le planning de la journée leur sera envoyé quelques jours avant la date du 16 septembre.

Pierre NOIROT, service civique du district chargé de la communication sera présent ce jour-là pour couvrir médiatiquement l'évènement. Des délégués du district seront également présents pour aider à la réalisation de cette journée et aussi pour échanger avec les arbitres dans un but de coopération et de complémentarité des deux fonctions.

Le président de la commission remercie **Maxime KANDEL** de s'être chargé de la partie intendance et logistique de ce rassemblement et apprécie l'implication de plus en plus prégnante du district tant au niveau de la logistique et de l'intendance que la mise à disposition de ressources humaines. La CDA évolue, les moyens suivent.

Un questionnaire sur la présence des arbitres a été envoyé mi-août et il est à retourner pour le 02 septembre dernier délai.

L'UNAF clôturera ce rassemblement avec son traditionnel pot de l'amitié.

3. Point sur les effectifs par catégories.

A cette date, une petite vingtaine de dossiers médicaux n'ont toujours pas été validés ou envoyés au district. Ce constat se retrouve particulièrement chez les stagiaires, aussi bien adultes que jeunes.

Une vingtaine d'arbitres également n'a pas renvoyé la fiche de renseignements qui conditionne le renouvellement de la licence.

Enfin, une douzaine d'arbitre n'a ni renvoyé son DMA, ni répondu au questionnaire malgré les relances qui ont été faites, soit par courriel, soit par téléphone.

La situation était la suivante en fin de saison dernière (30 juin 2023) :

15 arrêts officialisés dont 5 jeunes,

30 nouveaux arbitres dont 9 jeunes et 5 arbitres de club enregistrés,

Bilan : solde positif de 15 arbitres dont 3 arbitres de club.

La situation au 18 août 2023 est la suivante :

65 arbitres sont désignables sur un effectif de 86. A ces chiffres viennent s'adjoindre 2 arbitres de club qui ont renouvelés sur les 9 que compte cette catégorie.

Deux arbitres de ligue évoluant dans d'autres districts sont affectés cette saison dans le nôtre. Il s'agit de **Madison LECLERC**, AAL1 et **Kévin DORMOY**, L2. Toutefois, ces affectations restent à confirmer.

Aurélien NAPLOSZEK, retenu professionnellement, nous fait part de ses remarques par la voix du président. Il craint un début de saison très compliqué car sur l'effectif théorique de 28 jeunes dont il disposait la saison passée, une dizaine a disparue. Seuls 2 jeunes sont à ce jour désignables sur les 18 restants.

Il a adressé une (énième) relance aux retardataires.

4. Affectations des observateurs.

Pour cette nouvelle saison, les affectations des observateurs sont les suivantes :

- D1 & Promo : (3 Observations / an) **J-M. CROTTI**, **D. GUIOLARD** et **J-P BELTZUNG**.

- D2 : (2 Observations / an) **J. CAZIN** et **G. THOMAS**.

- D3 : (1 observation minimum / an) **C. BURRI**, **L. BERGIER** et observateurs disponibles.

- AA : (2 Observations / an) **C. BURRI** et **M. MICHAUT**.

- JAD : (2 Observations / an) **J. CAZIN**, **D. GUIOLARD**, **R. DELPLANQUE**, **O. RENARD** et nouveaux observateurs disponibles.

Par ailleurs, les examens terrains seront passés par les observateurs D1, D2 et membres de la CDA (le rapport d'examen à utiliser sera celui du Portail FFF).

-Les accompagnements seront effectués par les observateurs les arbitres en activités et les membres de la CDA (un nouveau rapport d'accompagnement récemment créé sera à utiliser)

La détection des arbitres prometteurs sera à la charge de **J-F AUBRY**, **S. CAPUT**, membres de la CRA et arbitres de ligue (le rapport à utiliser sera celui du Portail FFF).

5. Agenda des réunions et formations 23-24.

Les dates des réunions de la commission et celles des formations sont déterminées pour la saison à venir. Elles seront communiquées régulièrement sur le site du district.

6. Courriers divers

Courrier de **Grégory CHOMPRET** (D1), faisant acte de candidature pour la ligue.

Courrier de **Aurélien NAPLOSZEK** (D1) faisant acte de candidature pour la ligue.

Après avoir examiné leur demande, la commission charge le président de les contacter pour leur indiquer le protocole et les modalités à suivre.

7. Questions diverses.

Le Règlement Intérieur de la CDA a été mis à jour et sera applicable à partir de cette nouvelle saison 2023-2024 dès validation par le Comité Directeur.

La section « Lois du Jeu » de la commission comble le vide laissé par **Quentin BERNARD**, démissionnaire, en accueillant **Aurélien NAPLOSZEK**.

Richard PIOT nous informe qu'**Amaury ROYER**, président du club de Jonchery où se déroulera le rassemblement, sera présent lors de cette journée et qu'il a fait en sorte que les infrastructures de son club soient à la complète disposition de la CDA ce jour-là.

Suite à la demande d'un observateur souhaitant devenir également délégué, **Maxime KANDEL** nous signale que le cumul de ces deux fonctions n'est plus possible.

Avec la récente réforme des catégories jeunes, **Aurélien NAPLOSZEK** (par la voix du président) s'inquiète d'une gestion difficile des désignations.

Par ailleurs, la catégorie U16 que nous utilisons pour les observations/validations a disparu de notre département. Il faudra donc revoir nos critères vis à vis de cela.

Christophe ADAM notre CTA, nous propose les formations suivantes pour la saison 2023-2024 :

- Pour les animateurs de groupes de parole : " Echanges de bonnes pratiques entre pairs "
- Pour les observateurs, la thématique " Débriefing – Aisance à l'oral "

Eddy CANTONNET nous remercie de l'avoir accueilli lors de cette réunion et nous indique rester disponible pour nous apporter son soutien dans le cadre de son rôle de référent pôle arbitrage au sein du district.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h45.

Prochaines réunions prévues : Bureau le 26 septembre 2023 à 18h30 en visioconférence et restreinte le vendredi 27 octobre 2023 à 18h30 au siège du district.

Le Secrétaire,



Michel MICHAUT

Le Président,



Jean-François AUBRY